

CGT - CFDT

**NON AUX LICENCIEMENTS EXPEDITIFS ET ABUSIFS DANS LES
CFA DU RESEAU CCCA !!!**

JOURNEE D' ACTIONS ET DE GREVE

LE 20 MAI 2010

En juin 2009, le CFA de Quimper a tenté de licencier pour raison économique plusieurs salariés, dont un animateur. Les collègues ont réussi à s'y opposer en démontrant que les conditions économiques d'un licenciement n'étaient heureusement pas réunies.

Six mois plus tard, la direction revient à la charge, mais cette fois elle choisit de profiter d'une affaire dérisoire pour licencier le même animateur pour une faute grave.

Malheureusement, Quimper n'est pas le seul CFA où des difficultés sont à craindre. Va-t-on procéder de la même façon à la rentrée prochaine ?

En réalité, au CFA de Quimper comme ailleurs, à la baisse constatée, ou la crainte de la baisse des effectifs, s'ajoutent de graves erreurs de gestion qui plombent la situation économique de ces associations. Ces dernières préfèrent fuir leurs responsabilités. Elles choisissent d'en rendre coupables les salariés pour mieux les licencier, au lieu d'assumer les conséquences de leurs choix et de respecter les procédures prévues par la législation.

Ces méthodes sont indignes, scandaleuses et inacceptables !!!

Aujourd'hui, tous les salariés du réseau sont menacés par ces licenciements économiques déguisés en licenciements disciplinaires pour faute.

A travers ce conflit c'est la justice sociale, le droit de grève, et nos conditions de travail qui sont remises en cause.

Le Président et le Secrétariat Général du CCCA ont choisi leur camp en accordant un soutien sans équivoque à la direction de Quimper et il y a fort à parier qu'ils seront aussi aux côtés de toutes les directions dans d'éventuels conflits liés à la baisse des effectifs.

Le 20 mai, dans tous les CFA du CCCA, journée nationale d'actions et de grève. Nous devons être le plus nombreux possible pour exprimer notre désapprobation des licenciements expéditifs et abusifs, présents ou à venir,

A travers cette lutte syndicale, c'est notre devoir de solidarité salariale que nous remplissons.